RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

RCS : POITIERS
Code greffe : 8602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 00870
Numéro SIREN : 891 382 392
Nom ou dénomination : POITIERS FOOD PROJECT

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2024 sous le numéro de dépôt 750

POITIERS FOOD PROJECT
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 chemin de l'ermitage
86000 POITIERS
891 382 392 RCS POITIERS
(Ci-après désignée la « Société »)

EXTRAIT DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 1ER OCTOBRE 2023

PREMIERE DECISION

Les associés, à l'unanimité, prenant acte de la démission de la société SAUGU (890 453 178 RCS POITIERS) de ses fonctions de Président à compter de ce jour, décident de la dispenser de l'accomplissement du formalisme de sa démission qui a été faite par lettre remise en main propre aux associés de la Société ce jour.

Les associés décident de nommer en remplacement, à compter du même jour et pour une durée non limitée, Monsieur Pierre GOUBAULT, né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

Monsieur Pierre GOUBAULT, présent lors de la présente décision, fait savoir qu'il accepte les fonctions qui lui sont conférées par les associés et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

Monsieur Pierre GOUBAULT exercera ses fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

TROISIEME DECISION

Les associés, à l'unanimité, donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

*****

Le présent acte sera consigné sur le registre des délibérations des associés.

La société HOLDING V. TILLET Représentée par Monsieur Vincent TILLET [redacted]	**Monsieur Pierre GOUBAULT** *« Bon pour acceptation des fonctions de Président »* [redacted]
La société SAUGU Représentée par Monsieur Pierre GOUBAULT [redacted]	